

# Agriculture & agroalimentaire

## Europe centrale & balte

(Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie)

Une publication du SER de Varsovie  
N° 4 – Avril 2026

## Sommaire :

### A. ACTUALITES AGRICOLES :

#### Estonie :

- Manque de main-d'œuvre et inflation dans l'agriculture
- Aide européenne pour les agriculteurs
- 21 M€ pour les petites exploitations agricoles

#### Lettonie :

- Forte hausse du transit de céréales russes au 1er trimestre 2026
- Un plan de sauvetage pour relancer les exploitations agricoles en crise
- L'agriculture biologique gagne du terrain
- Réforme de l'accès aux médicaments vétérinaires

#### Lituanie :

- Une nouvelle mesure financière pour aider les agriculteurs
- Aides suite à la situation d'urgence agricole en 2025
- Réhabilitation des terres agricoles
- Réforme de la PAC : les représentants agricoles opposés
- Manifestation des producteurs de lait
- Projet industriel de 35 M€ pour une première ligne européenne de transformation industrielle de biomasse animale

#### Pologne :

- Recours devant la CJUE contre l'accord UE-Mercosur
- Viande de bœuf polonaise avec sa propre marque
- Protestation au sujet du plan de relance (PNRR), délais prolongés
- Augmentation de la prime pour les jeunes agriculteurs (production animale)
- A la recherche des nouveaux marchés : Ouzbékistan, République de Corée, Japon, Singapour, Maroc
- Dialogue avec les jeunes agriculteurs et avenir de la PAC
- Dialogue avec l'Ukraine sur l'agriculture et l'intégration européenne

#### République tchèque :

- Réactions du monde agricole au conflit au Proche Orient
- Renouvellement des générations dans l'agriculture
- Simplification du déploiement des drones dans l'agriculture
- Soutien aux produits locaux

- Stations de biogaz/biométhane
- Directive sur les emballages
- Sécheresse et stress climatique des sols et forêts tchèques
- Grande collecte alimentaire

### **Slovaquie :**

- Agence des subventions agricoles (PPA) : des irrégularités qui inquiètent Bruxelles
- Des aides PAC de 662 M€ en 2026
- 2,1 M€ d'aide de l'UE au secteur laitier et porcin
- Crise dans le secteur laitier
- Crise du marché de l'alcool
- Nouvelle réglementation sur les aliments contenant des insectes
- Les agriculteurs privilégient les petits tracteurs
- Expansion d'un producteur avicole ukrainien

## **B. ACTUALITES SANITAIRES :**

### **Lettonie :**

- Maladie de Newcastle : un foyer

### **Lituanie :**

- Peste porcine africaine (PPA) : 939 cas en faune sauvage

### **Pologne :**

- L'identification des chiens et des chats devient obligatoire
- Grippe aviaire (IAHP) : 112 foyers en 2026
- Newcastle : 46 foyers en 2026
- Peste porcine africaine (PPA) : 1056 cas en faune sauvage
- Fièvre catarrhale ovine : 8 foyers en 2026

### **République tchèque :**

- Maladie de Newcastle : extension de la vaccination
- 44 laits infantiles retirés du marché tchèque pour risque de toxine dangereuse

## A. ACTUALITES AGRICOLES :

### Estonie :

#### ➤ Manque de main-d'œuvre et inflation dans l'agriculture

Le secteur agricole fait face à une grave pénurie de main-d'œuvre, qui pourrait s'aggraver si la guerre en Ukraine se termine et que les réfugiés ukrainiens rentrent chez eux. Selon les agriculteurs, ces travailleurs jouent un rôle essentiel dans l'agriculture locale, et leur départ constituerait un choc important pour le secteur.

Les dernières années ont été difficiles pour les producteurs de céréales : beaucoup d'agriculteurs n'ont pas pu acheter d'engrais à l'avance à cause du manque de crédit, et doivent désormais les acheter à des prix élevés. Le prix du diesel agricole a aussi fortement augmenté, passant d'environ 0,80 € à 1,40 € le litre, ce qui alourdit encore les coûts de production. Le secteur agricole est fragilisé à la fois par la dépendance à la main-d'œuvre étrangère, la hausse des coûts (engrais, carburant) et les tensions économiques, ce qui le pousse à se tourner vers l'automatisation pour survivre.

#### ➤ Aides européennes pour les agriculteurs

Les États membres de l'UE ont soutenu la proposition de la Commission d'allouer 3,3 M€ à l'Estonie afin de compenser partiellement les pertes subies par le secteur agricole à cause de conditions météorologiques défavorables.

Cette aide concerne les agriculteurs ayant cultivé différentes productions comme le blé de printemps, l'orge, les pois, le colza de printemps, les pommes de terre ainsi que les fruits et légumes. Elle fait suite à une demande déposée par l'Estonie après la reconnaissance officielle, en 2025, de conditions climatiques exceptionnelles ayant fortement impacté l'agriculture.

L'année 2025 a été particulièrement difficile : températures instables, fortes pluies, grêle, orages et inondations ont perturbé les travaux agricoles, retardé les semis et les récoltes, et provoqué des dégâts importants sur les cultures.

Le ministère de l'Agriculture va désormais définir la répartition de l'aide en collaboration avec les organisations professionnelles du secteur. Les paiements devraient être effectués au plus tard le 30 septembre de cette année.

Le ministre des Affaires régionales et de l'Agriculture a signé un règlement visant à renforcer la compétitivité des petites exploitations agricoles et la sécurité alimentaire du pays. **Un budget total de 21 M€ (2023–2027)** sera consacré à ce soutien, financé en partie par l'Union européenne et par le budget national.

Le programme permet aux petites entreprises agricoles de moderniser leurs équipements et infrastructures, afin d'améliorer leur productivité et leur viabilité dans les zones rurales. Les aides peuvent financer la construction de bâtiments agricoles, l'achat de machines, d'équipements ou de plantes pérennes. Les bénéficiaires sont les exploitations dont le chiffre d'affaires agricole se situe entre 10 000 et 250 000 €, ainsi

que les nouveaux agriculteurs présentant un plan d'entreprise. Le soutien couvre jusqu'à 85 % des coûts éligibles, avec un plafond de 100 000 € par exploitation.

## Lettonie :

### ➤ Forte hausse du transit de céréales russes au 1er trimestre 2026

Au premier trimestre 2026, le transit de céréales russes via la Lettonie a fortement augmenté, atteignant 139 400 tonnes, soit 2,7 fois plus qu'à la même période en 2025. Selon le Service du revenu de l'État (SRS), la majorité de ces flux concernait des mélanges de blé et de seigle, suivis par le colza, ainsi que de plus petites quantités de sarrasin, riz, orge et maïs. Certaines marchandises ont fortement augmenté, comme le sarrasin, tandis que d'autres, comme le riz et le maïs, ont diminué.

Malgré cette hausse du transit, les autorités précisent que ces produits ne sont pas importés dans le pays en raison des restrictions en vigueur. Globalement, bien que le transit ait augmenté début 2026, il reste inférieur aux niveaux de 2024, montrant une tendance globale à la baisse sur le long terme.

### ➤ Un plan de sauvetage pour relancer les exploitations agricoles en crise

Le ministère de l'Agriculture prépare un programme de restructuration pour aider les exploitations en difficulté financière, du fait de trois années de mauvaises conditions météorologiques, ayant entraîné une baisse des revenus pouvant atteindre 40 %.

Le programme vise les exploitations dont les dépenses dépassent largement les revenus et qui ne peuvent plus rembourser leurs dettes. Le propriétaire pourrait alors céder la gestion à un intervenant externe, chargé de redresser l'exploitation.

L'aide prendra la forme de crédits, probablement via l'organisme Altum, et sera accessible aux fermes ayant subi une baisse d'au moins 20 % de leurs revenus.

Elle devrait être financée par l'Union européenne et mise en place à partir de 2027.

### ➤ L'agriculture biologique gagne du terrain

La superficie des terres agricoles biologiques est en augmentation, notamment en raison de la **hausse des prix des engrais et des pesticides**, ce qui pousse de plus en plus d'agriculteurs à se tourner vers des méthodes écologiques. Le pays compte aujourd'hui plus de **3400 producteurs biologiques**.

Certains agriculteurs développent leur activité et s'orientent vers **l'exportation**, notamment vers l'Allemagne, l'Italie ou la Lituanie.

Après une baisse du nombre de producteurs entre 2021 et 2023, la tendance repart à la hausse, surtout en ce qui concerne les **surfaces cultivées**, qui ont dépassé **327 000 ha en 2025**. **Évolution du secteur :**

- 2021 : 4121 producteurs – 304 086 ha
- 2022 : 3904 producteurs – 314 636 ha
- 2023 : 3379 producteurs – 299 255 ha
- 2024 : 3396 producteurs – 308 418 ha
- 2025 : 3475 producteurs – 327 549 ha

(Source : LBLA et Bureau central des statistiques)

### ➤ Réforme de l'accès aux médicaments vétérinaires

Le Gouvernement a adopté des modifications visant à simplifier l'importation de médicaments vétérinaires non enregistrés. L'objectif est de réduire la charge administrative pour les entreprises et les professionnels du secteur.

Désormais, **il ne sera plus nécessaire d'obtenir une autorisation pour chaque importation** : une autorisation générale sera délivrée et enregistrée par le service vétérinaire, avec des démarches allégées et une durée de validité prolongée.

Les nouvelles règles renforcent aussi l'utilisation responsable des antimicrobiens. Ces médicaments seront classés en catégories (B, C, D) et ne pourront être utilisés que dans des cas justifiés, notamment après analyse ou sur décision d'un vétérinaire.

L'objectif est de **préserver l'efficacité des antibiotiques et de limiter les risques de résistance**, tout en harmonisant la réglementation avec les normes de l'Union européenne.

## Lituanie :

### ➤ Une nouvelle mesure financière pour aider les agriculteurs

Le Gouvernement prévoit de mettre en place, à partir de juin 2026, une nouvelle mesure financière destinée à soutenir les acteurs des secteurs agricoles et de la pêche, en particulier ceux qui ne parviennent pas à obtenir des prêts auprès des banques. Ce dispositif, doté d'un **budget total de 40 M€**, prendra la forme de prêts accordés par la banque nationale de développement ILTE pour une durée maximale de 36 mois.

Deux types de prêts sont envisagés :

- jusqu'à 500 000 € pour les entreprises exclues du financement classique,
- jusqu'à 250 000 € pour celles confrontées à des difficultés temporaires, notamment en raison de catastrophes naturelles ou de fluctuations des prix du marché.

Par ailleurs, l'analyse des aides versées entre 2020 et 2025 montre que près de 957 M€ ont été distribués, principalement au profit des secteurs de l'élevage laitier, des cultures végétales et de l'horticulture. Les jeunes agriculteurs, âgés de moins de 40 ans, apparaissent comme les principaux bénéficiaires de ces soutiens. Cette nouvelle mesure vise ainsi à améliorer la liquidité des exploitations et à mieux orienter les aides publiques vers les besoins les plus importants

### ➤ Aides suite à la situation d'urgence agricole en 2025

Le Gouvernement envisage d'allouer 320 500 € pour couvrir environ 22% des pertes subies l'année dernière par les agriculteurs de certaines régions en raison du gel et des pluies persistantes, ces événements ayant conduit à la déclaration d'une situation d'urgence dans le pays.

### ➤ Réhabilitation des terres agricoles

Le Centre de Données Agricoles a annoncé un programme de financement du ministère de l'Agriculture destiné à soutenir six municipalités de district, avec plus d'1 M€ d'investissements. Ces fonds serviront principalement à restaurer les systèmes

de drainage et de remblai des terres, à réduire les zones agricoles abandonnées et à améliorer l'utilisation des terres. Les projets financés concernent notamment les districts de Panevėžys, Kaunas, Trakai, Plungė, Kėdainiai et Klaipėda.

La sélection des projets s'est basée sur plusieurs critères, dont l'état des infrastructures, l'efficacité attendue des travaux et le potentiel de récupération des terres inutilisées. Les municipalités ont 18 mois pour réaliser les travaux, avec un financement couvrant jusqu'à 90 % des coûts, le reste étant assuré localement. L'objectif est de réhabiliter des systèmes agricoles essentiels afin de rendre les terres plus productives et de limiter leur abandon.

Ce programme s'inscrit dans un contexte où une grande partie des infrastructures de drainage en Lituanie est fortement dégradée, ce qui rend leur rénovation essentielle pour l'avenir de l'agriculture et de l'aménagement du territoire.

### ➤ Réforme de la PAC : les représentants agricoles opposés

Dans le cadre des discussions sur les financements européens dédiés à l'agriculture lituanienne, le Président Nausėda s'est entretenu avec le ministre de l'Agriculture A. Palionis ainsi que les représentants du secteur agricole. Ces derniers ont rappelé leur opposition à l'actuelle refonte de la PAC, qui passe notamment par l'abandon de la distinction actuelle entre paiements directs et subventions au développement rural. La proposition de la Commission Européenne de baisser les crédits alloués aux agriculteurs lituaniens a également été discutée (4,39 Mds€ en 2028-2034 après 5,49 Mds€ en 2023-2027). Le Président Nausėda a par ailleurs insisté sur l'importance pour les Etats baltes de tenir une position commune lors des négociations à venir sur la PAC.

### ➤ Manifestation des producteurs de lait

Les producteurs de lait ont manifesté à Vilnius pour dénoncer la crise profonde du secteur laitier et exiger des mesures urgentes de la part du Gouvernement. Lors de cette action symbolique, plusieurs camions ont distribué gratuitement du lait aux habitants afin d'illustrer leur situation difficile.

Les agriculteurs affirment qu'ils font face à des prix d'achat du lait parmi les plus bas de l'Union européenne, tandis que les coûts de production (engrais, carburant, crédits) continuent d'augmenter. Ils dénoncent également le poids des exigences environnementales et la diminution rapide du nombre d'exploitations, qui menace la survie du secteur.

**Les manifestants réclament un soutien financier d'urgence de 30 M€, une intervention de l'État dans la fixation des prix du lait, ainsi qu'une aide sur les prêts et les investissements agricoles.** Ils demandent aussi une action au niveau européen pour stabiliser le marché.

Les autorités ont rencontré les représentants des agriculteurs et reconnaissent les difficultés du secteur, mais estiment que certaines mesures doivent encore être discutées au niveau national et européen. Les producteurs préviennent que sans une réaction rapide, la crise pourrait s'aggraver et accélérer la disparition des exploitations laitières.

## ➤ **Projet industriel de 35 M€ pour une première ligne européenne de transformation industrielle de biomasse animale**

Le groupe agroalimentaire Akola Group développe un projet de 35 M€ dans le district de Kaišiadorys, porté par l'entreprise Vilniaus Paukštynas, qui a obtenu le statut de grand projet d'investissement. La construction devrait commencer cette année et se terminer en 2029, avec la création d'environ 81 emplois.

Le projet prévoit la mise en place **d'une première ligne européenne de transformation industrielle de biomasse animale**, permettant de produire des protéines à haute valeur ajoutée grâce à des technologies avancées, notamment l'intelligence artificielle. Ces produits seront destinés à des secteurs comme l'alimentation, les cosmétiques et la biotechnologie, avec environ 80 % de la production prévue pour l'exportation.

Ce type d'investissement s'inscrit dans une stratégie d'économie circulaire, visant à mieux valoriser les déchets de l'élevage et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le projet bénéficie également d'avantages liés au statut de grand projet d'investissement, comme des facilités fiscales, administratives et de recrutement.

L'objectif est de renforcer l'innovation industrielle tout en développant des produits protéiques de haute technologie destinés au marché international.

## **Pologne :**

### ➤ **Recours devant la CJUE contre l'accord UE–Mercosur**

Le Gouvernement a annoncé son intention de déposer une plainte devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) contre l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay et Bolivie). Cette décision a été confirmée par plusieurs représentants du Gouvernement polonais, dont le vice-premier ministre Władysław Kosiniak-Kamysz ainsi que le ministère de l'Agriculture, et elle est soutenue par une résolution du Parlement polonais.

Le principal motif de cette action est l'opposition de la Pologne à un accord jugé défavorable pour le secteur agricole national et européen. Les autorités critiquent également la procédure d'adoption du texte, notamment la mise en application provisoire d'une partie de l'accord prévue dès le 1er mai 2026, qu'elles estiment problématique sur le plan juridique et économique.

Le gouvernement dispose jusqu'au 26 mai 2026 pour déposer officiellement sa plainte. Cette démarche s'inscrit dans un contexte de forte controverse autour de l'accord UE–Mercosur, auquel plusieurs pays européens, dont la Pologne et la France, se sont opposés dans sa forme actuelle.

L'objectif de la plainte est de remettre en cause ou de suspendre certaines dispositions de l'accord, que Varsovie considère comme susceptibles de créer une concurrence déloyale sur le marché agricole européen.

### ➤ **Une marque spécifique pour la viande de bœuf polonaise**

La Pologne lance un projet visant à renforcer la reconnaissance et la compétitivité de la viande de bœuf polonaise sur les marchés nationaux et internationaux. **Le ministère**

**de l'Agriculture soutient la création d'une marque sectorielle commune appelée « Polska Wołowina » (Bœuf polonais), soutenue par les acteurs de la filière.** L'objectif est de passer d'un produit anonyme vendu principalement selon le prix à une marque identifiée, synonyme de qualité et d'origine contrôlée.

Cette stratégie doit permettre de réduire la pression sur les prix et d'augmenter les revenus des producteurs. Elle vise aussi à renforcer les exportations, notamment vers des marchés comme le Japon et la Corée du Sud, où les conditions d'accès ont récemment été améliorées. Le secteur espère ainsi mieux valoriser la viande polonaise, dont les exportations sont déjà en forte croissance.

Le gouvernement souhaite également développer la consommation de bœuf polonais sur le marché intérieur, en incitant les consommateurs à privilégier les produits nationaux. L'ensemble de la filière (éleveurs, transformateurs et exportateurs) est mobilisé pour créer une stratégie commune et durable.

### ➤ **Manifestation au sujet du plan de relance (PNRR) : délais prolongés**

Le 17 avril, le ministre de l'Agriculture a rencontré des agriculteurs protestant contre les règles des investissements du plan de relance européen post-COVID. Ils jugent les délais trop courts pour terminer les projets. Le gouvernement a annoncé une prolongation des délais jusqu'au 15 juin 2026, dans les limites des règles de l'UE. Certains projets avaient déjà reçu des délais supplémentaires.

Environ 5 % des projets dans le secteur agricole ne sont pas encore finalisés. Des mesures ont été mises en place pour faciliter les démarches et éviter la perte de financements.

### ➤ **Hausse de la prime pour les jeunes agriculteurs (production animale)**

À partir du 1er avril 2026, le soutien financier pour les jeunes agriculteurs en production animale passe de 200 000 PLN (≈ 46 640 €) à 300 000 PLN (≈ 69 960 €). Cette hausse concerne les jeunes agriculteurs qui exercent ou prévoient de développer une activité d'élevage. Elle a été rendue possible grâce à la modification du Plan stratégique de la PAC 2023-2027, validée par la Commission européenne.

#### Objectifs de la mesure :

- Encourager le développement de l'élevage (bovins, porcs, etc.),
- Attirer et maintenir les jeunes agriculteurs dans ce secteur,
- Répondre à la baisse de l'activité d'investissement en production animale.

L'exploitation doit atteindre un niveau significatif de production animale (au moins 50 % de la valeur économique issue de l'élevage dans le business plan). Ce niveau doit être atteint au plus tard pendant l'année cible et maintenu ensuite. Le business plan doit inclure des investissements minimums de 210 000 PLN (≈ 49 000 €). Les agriculteurs ayant déposé une demande en 2025 peuvent bénéficier de la hausse via un avenant au contrat, à condition d'adapter leur business plan.

### ➤ **A la recherche des nouveaux marchés**

**Ouzbékistan** : Lors de sa visite à Tachkent, le ministre Stefan Krajewski a rencontré plusieurs responsables ouzbeks pour discuter de l'augmentation des ventes de produits polonais et de la suppression des obstacles commerciaux et logistiques.

**L'objectif principal est d'ouvrir davantage le marché ouzbek aux produits agricoles polonais.** La Pologne souhaite notamment élargir la liste des entreprises autorisées à exporter du bœuf (31 établissements concernées) et obtenir aussi l'accès pour d'autres secteurs comme la volaille, le poisson, les produits laitiers et les plants d'arbres fruitiers (pommes et poires).

**Un groupe de travail polono-ouzbek a été créé afin de coordonner les actions administratives et soutenir les échanges entre entreprises.** L'agriculture est considérée comme un secteur stratégique pour les deux pays, notamment en matière de sécurité alimentaire.

Cependant, le développement des échanges est freiné par des problèmes logistiques, en particulier les restrictions de transport via la Russie et le Kazakhstan, ce qui augmente les coûts et réduit la compétitivité des exportations polonaises.

En 2025, les exportations agroalimentaires polonaises vers l'Ouzbékistan ont atteint environ 52 M€, mais le potentiel reste encore largement sous-exploité.

**République de Corée :** le ministre de l'agriculture a participé à une visite officielle en au sein de la délégation accompagnant le Premier ministre Donald Tusk. Cette visite avait pour objectif de discuter de nouvelles perspectives de coopération bilatérale.

Un point clé des discussions a été l'accès du bœuf polonais au marché sud-coréen. La Pologne a demandé d'accélérer les procédures d'ouverture de ce marché. Le Premier ministre polonais a souligné l'importance d'élargir l'accès des produits polonais, notamment alimentaires, à la Corée du Sud.

Cette ouverture, en cours depuis plusieurs années, pourrait améliorer la balance commerciale entre les deux pays. Les autorités coréennes ont promis d'accélérer les procédures. En parallèle, les exportations agricoles polonaises vers la Corée sont en hausse et ont atteint 106 M€ en 2025.

**Japon :** lors d'une visite du ministre de l'Agriculture, accompagnant la délégation du Premier ministre Donald Tusk, **un accord a été trouvé pour ouvrir davantage le marché japonais à la viande bovine polonaise.** Les principales évolutions concernent la suppression de la limite d'âge des bovins exportés ainsi que l'autorisation d'exporter des produits transformés à base de bœuf.

Par ailleurs, le Japon a également accepté **l'ouverture du marché aux produits transformés de volaille, avec la validation du premier établissement polonais habilité à exporter.**

**Un mémorandum de coopération agricole a aussi été signé entre les deux pays,** qui vise à renforcer la coopération dans le domaine agricole, notamment en matière d'innovation et de technologies modernes. En parallèle, la Pologne a demandé un meilleur accès au marché japonais pour d'autres produits, comme les myrtilles, ainsi que la reconnaissance de la régionalisation pour certaines maladies animales (grippe aviaire et peste porcine africaine).

Cette ouverture s'inscrit dans une stratégie plus large de la Pologne visant à développer ses exportations agroalimentaires vers l'Asie. En 2025, les exportations vers le Japon ont atteint 80,6 M€, dans un contexte où l'agroalimentaire polonais a enregistré des résultats records à l'export.

**Singapour :** la vice-ministre Małgorzata Gromadzka s'est rendue au salon Food & Hospitality Asia 2026, où un pavillon national polonais a été inauguré avec la participation d'environ 30 entreprises, afin de promouvoir les produits alimentaires polonais et de renforcer les relations commerciales.

Lors des rencontres avec les autorités singapouriennes, les discussions ont porté sur le développement de la coopération agroalimentaire, la sécurité alimentaire et la promotion des produits polonais en Asie du Sud-Est. Des initiatives comme des événements promotionnels et des rencontres B2B ont été proposées afin d'augmenter les exportations polonaises.

**Maroc :** le ministre de l'agriculture s'est rendu à Meknès pour discuter du développement de la coopération agroalimentaire entre la Pologne et le Maroc.

Les discussions ont principalement porté sur la facilitation des exportations de produits polonais (notamment viande, produits laitiers et animaux), ainsi que sur les questions vétérinaires et phytosanitaires et l'amélioration des échanges d'informations entre les services des deux pays.

Les discussions ont également concerné l'augmentation des échanges commerciaux (déjà environ 63 M€ par an) et le renforcement de la coopération technique et scientifique dans le domaine agricole. L'objectif de la Pologne est d'élargir ses exportations et de consolider sa position sur le marché marocain.

### ➤ Dialogue avec les jeunes agriculteurs et avenir de la PAC

Le ministre polonais de l'Agriculture a participé à une réunion du Conseil des jeunes agriculteurs pour discuter des principaux défis du secteur agricole. Les échanges ont porté sur l'avenir de la Politique agricole commune (PAC) après 2027, la situation des marchés agricoles et les problèmes liés à la sécheresse et aux conditions climatiques difficiles.

Le ministre a annoncé travailler sur une possible prolongation des délais pour les demandes de paiements agricoles, afin d'aider les exploitants touchés par les mauvaises conditions météo. Il a également souligné que **la Pologne défend, dans les négociations européennes, un budget agricole important et une plus grande influence des États membres dans sa répartition, avec une attention particulière portée aux jeunes agriculteurs.**

Concernant les marchés, le gouvernement suit de près les secteurs des céréales, du lait, des pommes de terre et des légumes, tout en discutant de soutiens supplémentaires face à la hausse des coûts des carburants et des engrais. Des mesures sont aussi envisagées pour mieux indemniser les dégâts liés aux maladies animales et améliorer la gestion des crises climatiques, notamment la sécheresse.

Enfin, la gestion de la faune sauvage a été abordée, en particulier le contrôle des populations de sangliers pour lutter contre la peste porcine africaine (PPA). Le ministre a insisté sur la nécessité d'un équilibre entre protection de la nature et régulation des espèces. La réunion a aussi permis un dialogue direct avec les jeunes agriculteurs sur l'innovation et la modernisation des exploitations.

## ➤ Dialogue avec l'Ukraine sur l'agriculture et l'intégration européenne

Le 14 avril 2026, une rencontre a eu lieu entre la secrétaire d'État polonaise Małgorzata Gromadzka et une délégation du Parlement ukrainien dirigée par Oleh Dunda. Les discussions ont porté sur la coopération agricole entre la Pologne et l'Ukraine ainsi que sur la future intégration de l'Ukraine dans l'Union européenne.

**La Pologne a réaffirmé son soutien à l'Ukraine, tout en soulignant l'importance d'un dialogue continu pour répondre aux préoccupations des agriculteurs polonais.** Elle a insisté sur la nécessité pour l'Ukraine d'adapter son agriculture aux normes européennes, avec l'aide de l'expérience polonaise liée à son adhésion à l'UE.

La partie ukrainienne a remercié la Pologne pour son soutien et a confirmé que l'intégration européenne restait une priorité stratégique. Elle s'est également déclarée favorable à la poursuite du dialogue bilatéral afin d'éviter les tensions et de résoudre les problèmes éventuels.

La rencontre préparait de futures discussions au niveau ministériel avec la participation des acteurs du secteur agroalimentaire des deux pays.

Les échanges commerciaux restent dynamiques : en 2025, les exportations agroalimentaires polonaises vers l'Ukraine ont atteint 1,176 Mds€, en hausse de 23 % par rapport à 2024, principalement composées de produits pour l'alimentation animale, de produits laitiers, de chocolat et d'autres produits transformés.

## République tchèque :

### ➤ Réactions du monde agricole au conflit au Proche Orient :

**Engrais :** Selon le ministère de l'Agriculture, les agriculteurs reportent les commandes d'engrais, en achètent moins en raison de la hausse des prix et choisissent des solutions alternatives aux engrais azotés conventionnels. Le ministère ne prévoit pas de mesures particulières, préférant une solution au niveau de l'UE. Les inquiétudes concernant la pénurie d'engrais pour le secteur agricole sont encore prématurées selon le ministère et *Agrofert*. L'entreprise, l'un des principaux vendeurs d'engrais en Tchéquie, indique que les producteurs européens disposent d'une capacité de production suffisante.

**Prix des produits alimentaires :** Les représentants des chaînes de distribution ont annoncé ne pas prévoir d'augmentation immédiate des prix des produits alimentaires en raison de la hausse des prix du carburant. Beaucoup d'entre eux ont des tarifs négociés à l'avance avec les transporteurs. Dans le cas où les prix du carburant continueraient d'augmenter, ils n'excluent pas une hausse, en premier lieu pour des produits comme l'eau en bouteille ou les pâtisseries.

Les agriculteurs appellent à la création d'une réserve stratégique de carburant pour la saison de récolte. Les mesures actuelles (plafonnement des marges des distributeurs et baisse des droits d'accise) ne résolvent pas la disponibilité du diesel pour la saison la plus importante pour les agriculteurs. Sans solution et stratégie à long terme,

l'ensemble du secteur fera face à de nouvelles fluctuations et incertitudes, qui se reflèteront tôt ou tard dans les prix alimentaires pour les consommateurs.

### ➤ **Renouvellement des générations dans l'agriculture :**

Alors que l'âge moyen des agriculteurs est à l'échelle de l'Union européenne de 57 ans, les jeunes de moins de 40 ans représentant seulement 12 % de l'ensemble des chefs d'exploitation, la Tchéquie présente une exception avec un âge moyen de 50 ans<sup>1</sup> (constant depuis 10 ans) et avec une part des jeunes s'élevant à 18 % en 2025 (contre 10% en 2016). La jeune génération représente un moteur de la transition écologique et de la durabilité de par son intérêt pour les technologies qui minimisent l'érosion du sol et l'utilisation excessive des produits chimiques. Les jeunes de moins de 40 ans représentent plus de 20 % de tous les agriculteurs biologiques (contre 5% en l'UE) et gèrent près d'un quart de l'ensemble des terres cultivées en bio. Si le nombre de jeunes dirigeants agricoles augmente, ils totalisent moins de 14 % des superficies cultivées du pays (le prix des terres arables augmente en moyenne de 15% par an). L'exploitation moyenne d'un jeune agriculteur est d'environ 81 ha, ce qui contraste avec les grandes exploitations qui dominent encore le paysage du pays.

### ➤ **Simplification du déploiement des drones dans l'agriculture**

Afin de réduire la charge administrative des demandeurs de permis d'application aérienne des produits, l'amendement à la loi sur les traitements phytosanitaires a considérablement simplifié le déploiement des drones dans les activités agricoles grâce à la suppression de l'exigence d'un avis contraignant de l'autorité municipale. Les mesures nécessaires pour protéger l'environnement restent en vigueur. Le développement de l'agriculture de précision et de ces technologies est une priorité du ministre Šebestyán.

### ➤ **Soutien aux produits locaux**

Le ministre de l'Agriculture et la ministre du développement régional souhaitent augmenter la part des produits locaux dans la commande publique (notamment dans la restauration publique). La possibilité de prioriser l'achat des produits alimentaires locaux lors des procédures de passation de marchés par les pouvoirs adjudicateurs publics a été autorisée à partir de 2021 par la modification de la loi sur les marchés publics. Les ministres souhaitent que cette possibilité d'utiliser les critères de qualité ou d'origine locale soit mise en avant dans les documents méthodologiques, les instructions et les recommandations. Le ministère prévoit également de transférer les programmes de subventions nationales vers le système de financement par programme pluriannuel afin de permettre aux producteurs d'investir dans la modernisation des élevages et des abattoirs.

### ➤ **Stations de biogaz/biométhane**

La Tchéquie compte 539 stations de biogaz produisant de l'électricité, dont 411 d'origine agricole. Leur production couvre 20% de l'électricité produite à partir de sources renouvelables. Treize d'entre elles produisent du biométhane (17 M de m<sup>3</sup> en 2025). Afin d'atteindre l'objectif fixé pour 2030 (500 M de m<sup>3</sup> de biométhane par an),

---

<sup>1</sup> Données de l'Union agricole de 2024

le ministère de l'Agriculture prévoit de ne pas prolonger le soutien aux stations de biogaz (« bonus vert » versé pendant 20 ans d'existence des stations de biogaz) et de réorienter les nouvelles aides publiques vers la transition de la production de l'électricité à partir du biogaz vers celle du biométhane. Les agriculteurs et une partie des acteurs du secteur énergétique préviennent que cette forme de promotion de la production de biométhane pourrait entraîner une vague de fermetures de 50% des stations de biogaz (d'une puissance inférieure à 700 kilowatts) pour lesquelles la conversion en biométhane ne serait pas rentable et technologiquement viable.

### ➤ **Sécheresse et stress climatique des sols et forêts**

Selon l'*Institut de recherche du changement climatique mondial* de l'*Académie des Sciences*, plus de la moitié des forêts tchèques (54 %) sont en état de stress hydrique élevé et 5% subissent un stress extrêmement élevé en raison de la sécheresse et la multiplication des vagues de chaleur. Seul 10% sont exemptes de stress. Le déficit de précipitations dans les écosystèmes forestiers impacte fortement la vitalité des arbres qui deviennent moins aptes à se défendre contre les maladies et les nuisibles, le scolyte étant présent en Tchéquie.

Selon les mêmes instituts, près de la moitié du territoire souffre d'une sécheresse sévère ou plus (trois degrés les plus forts de sécheresse des sols) ; 13 % du territoire est déjà touché par une sécheresse extrême et seulement 14 % du territoire ne présente pas de signes de sécheresse. Cette situation s'explique par les précipitations très faibles en hiver, avec seulement 40 % de la quantité moyenne de neige fraîche des années 1961 à 2000.

### ➤ **Grande collecte alimentaire**

La collecte alimentaire de printemps, organisée depuis 2013 au mois d'avril par la *Fédération tchèque des banques alimentaires*, a permis de récolter dans les points de collecte situés en supermarchés plus de 623 tonnes de nourriture et de produits d'hygiène, soit 105 tonnes de plus qu'en 2025. Cette progression confirme une tendance à la hausse de la solidarité, même si le volume reste inférieur au record de la collecte d'automne précédente. L'événement a mobilisé un nombre record de 3 200 magasins participants, en forte augmentation (+20%) par rapport à l'an dernier. Les produits collectés sont redistribués via des banques alimentaires et des organisations caritatives.

## **Slovaquie :**

### ➤ **Agence des subventions agricoles (PPA) - des irrégularités qui inquiètent Bruxelles**

Au début du mois d'avril, la Commission européenne a demandé la suspension de l'accréditation de l'agence chargée de la distribution des subventions agricoles, la PPA. Cette décision s'appuie sur les conclusions d'un audit réalisé en octobre, dont les détails n'ont toutefois pas été rendus publics.

Selon des informations non officielles, plusieurs problèmes auraient été identifiés, notamment :

- des conflits d'intérêts impliquant des responsables de l'agence ;
- un faible taux de recouvrement des subventions indûment versées.

Malgré cette situation, la PPA continue de fonctionner grâce à une accréditation temporaire, ce qui lui permet de poursuivre le versement des aides. L'agence prévoit de distribuer environ 660 M€ de subventions cette année.

Si les dysfonctionnements relevés ne sont pas corrigés, la Commission pourrait réduire les subventions de 25 %. Ce n'est pas la première fois que la PPA est concernée : en 2020, le ministre de l'Agriculture avait déjà retiré son accréditation permanente à l'agence en raison de scandales de corruption liés à des figures associées aux gouvernements de l'époque. L'audit est toujours en cours et l'agence ainsi que le ministre de l'Agriculture contestent les conclusions de la Commission européenne.

### ➤ Des aides PAC de 662 M€ en 2026

Le Gouvernement a annoncé que le secteur agricole **recevra 662,1 M€ d'aides pour la campagne 2026, financés dans le cadre de la politique agricole**. Cette enveloppe comprend 445,3 M€ pour les paiements directs (premier pilier) et 216,8 M€ pour le développement rural (second pilier).

Les agriculteurs pourront déposer leurs demandes entre le 15 avril et le 15 mai 2026, avec des paiements effectués progressivement à partir de novembre et décembre. Les autorités prévoient également des sanctions pour les dépôts tardifs.

Le dispositif inclut des ajustements du système de soutien, notamment une nouvelle aide pour l'élevage biologique et un renforcement des contrôles afin d'éviter les doubles déclarations et améliorer la transparence des aides.

Les responsables agricoles soulignent aussi la modernisation du système de gestion des terres et des contrôles, ainsi que la digitalisation des démarches pour faciliter le suivi des demandes par les agriculteurs.

### ➤ 2,1 M€ d'aides de l'UE au secteur laitier et porcin

Le 24 avril 2026, la Commission européenne a annoncé qu'elle accorderait une aide exceptionnelle de **2,1 M€ au secteur du lait et de la viande porcine en Slovaquie, en lien avec l'épidémie de fièvre aphteuse survenue en 2025**.

L'aide vise à compenser :

- le lait cru non livré,
- l'allongement de la période d'engraissement des porcs,
- les retards ou prolongations dans l'élevage des porcelets et des truies.

Les paiements devront être effectués au plus tard le 30 septembre 2026.

### ➤ Crise dans le secteur laitier

Même si la chute des prix du lait venait à s'arrêter, les agriculteurs slovaques peuvent perdre au minimum 80 M€ par an. Cette situation s'explique par une surproduction à l'échelle européenne, notamment en Allemagne, qui entraîne une pression à la baisse sur les prix. En Slovaquie, les producteurs vendent actuellement leur lait en dessous

des coûts de production (environ 39 centimes/kg contre 50 centimes de coût), générant des pertes importantes.

La crise a été aggravée par des importations massives de lait par les distributeurs, d'abord par crainte de pénurie, puis pour profiter des prix bas. Résultat : des stocks élevés et un marché saturé.

Les conséquences sont préoccupantes :

- pertes financières importantes pour les exploitations (jusqu'à 500 000 € par an pour certaines élevages),
- risque de fermeture d'élevages laitiers et de disparition progressive du cheptel,
- menace sur les laiteries locales et sur l'autosuffisance du pays (actuellement ~80 %).

Les producteurs et les transformateurs appellent à une action conjointe de l'État, de l'UE et de la distribution. Parmi les solutions envisagées :

- aides financières (jusqu'à 30 M€ évoqués),
- soutien à la consommation de produits locaux,
- mobilisation de la réserve de crise européenne,
- réduction volontaire de la production dans certains pays.

Cependant la Commission ne reconnaît pas encore officiellement cette crise, parlant plutôt d'une « correction du marché », malgré des tensions croissantes dans plusieurs pays européens.

### ➤ Crise du marché de l'alcool

Le marché slovaque des spiritueux est en crise : il est devenu plus petit, plus cher et instable. Depuis 2024, la majorité des grands producteurs enregistrent une baisse des ventes, et une entreprise historique a même disparu après plus de 120 ans d'activité.

La tendance reste négative, y compris pour le leader du marché, considéré comme un indicateur global du secteur. Seules quelques entreprises parviennent à s'adapter et à stabiliser leur situation.

Cette crise s'explique notamment par des changements économiques et fiscaux, certains acteurs estimant que la politique de l'État aggrave les difficultés. L'avenir du secteur reste incertain, avec différents scénarios possibles selon la capacité des producteurs à s'adapter.

### ➤ Une nouvelle réglementation sur les aliments contenant des insectes

Une nouvelle réglementation sur les aliments contenant des insectes a été adoptée afin de renforcer la transparence pour les consommateurs. Les produits alimentaires qui contiennent des ingrédients à base d'insectes doivent désormais être clairement étiquetés et placés séparément des autres produits dans les magasins. L'objectif de cette mesure est de permettre aux clients d'identifier facilement ces aliments et de faire un choix éclairé lors de leurs achats. Cette décision s'inscrit dans le cadre des règles européennes qui autorisent les insectes comme nouveaux aliments, mais la Slovaquie a choisi d'appliquer des exigences plus strictes en matière d'information et de présentation en magasin.

### ➤ Les agriculteurs privilégient les petits tracteurs

En 2025, les agriculteurs slovaques ont surtout investi dans des petits tracteurs et des manipulateurs télescopiques, tandis que les achats de moissonneuses-batteuses ont été reportés. Les tracteurs de moins de 50 chevaux ont atteint un record avec 631 immatriculations, soit une hausse de 33 % en un an. Les manipulateurs télescopiques ont aussi connu une forte demande, avec 314 unités vendues, marquant une deuxième année record.

En revanche, le marché des moissonneuses reste faible : seulement 33 machines vendues, bien en dessous de la moyenne habituelle de 46. Cela reflète un retard d'investissement dû au coût élevé de ces équipements.

Selon les experts, les agriculteurs prolongent la durée de vie de leurs machines, ce qui pourrait entraîner une dépendance accrue aux services de récolte, y compris étrangers.

### ➤ Expansion d'un producteur avicole ukrainien

L'éleveur ukrainien Dmytro Borodavka a fortement développé son entreprise EU Poultry spécialisée dans la transformation de viande de volaille. En quelques années, la société a connu une croissance rapide et a atteint des ventes record, la plaçant parmi les acteurs majeurs du secteur.

Initialement centrée sur la volaille, l'entreprise a élargi ses activités en 2025 en incluant la vente d'œufs en gros et du poisson surgelé. Face à un marché slovaque jugé trop limité, elle s'est également tournée vers l'international et poursuit une stratégie d'expansion avec de nouveaux recrutements et la construction d'une nouvelle usine.

Cette croissance rapide s'accompagne toutefois de questions et de soupçons soulevés par une analyse financière, évoquant des stratégies agressives et des pratiques comptables inhabituelles. L'entreprise pourrait ainsi devenir un concurrent majeur capable de dépasser les leaders actuels du marché.

## B. ACTUALITES SANITAIRES :

### Lettonie :

#### ➤ Maladie de Newcastle

Un foyer de la maladie de Newcastle a été détectée dans une petite ferme de 50 poulets dans la région de South Kurzeme. Les analyses de laboratoire ont confirmé la présence du virus. Les autorités vétérinaires ont décidé d'éliminer toutes les volailles du site, de détruire les produits contaminés et de procéder à un nettoyage et une désinfection complets afin d'éviter toute propagation.

### Lituanie :

#### ➤ Propagation de la peste porcine africaine

En 2026, la peste porcine africaine (PPA) continue de se propager fortement parmi les sangliers. Au premier trimestre, **939 cas ont été confirmés dans 22 municipalités**, selon

le Service alimentaire et vétérinaire de l'État. La majorité des cas concerne des animaux retrouvés morts, et une partie plus faible parmi les sangliers chassés. Les zones les plus touchées sont le **district de Panevėžys**, avec à lui seul 616 cas, ainsi que d'autres régions comme Radviliškis, Pakruojis, Biržai et Pasvalys, où le virus circule de manière persistante. Des cas ont également été détectés dans de nombreuses autres municipalités du pays, montrant une large diffusion du virus.

Les autorités soulignent que la situation est préoccupante et rappelle les fortes épidémies de 2018-2019. Le principal risque reste la transmission du virus des sangliers aux élevages porcins, souvent à cause de failles dans la biosécurité. Des foyers récents dans des fermes ont déjà été enregistrés, parfois avec des pertes importantes.

## **Pologne :**

### ➤ **L'identification des chiens et des chats devient obligatoire**

Le Parlement polonais a adopté une loi introduisant l'identification obligatoire de tous les chiens et une grande partie des chats dans le registre national KROPIK. L'objectif est de réduire l'errance des animaux, d'améliorer leur protection et de faciliter leur identification en cas de perte.

Les chats devront être identifiés avant l'âge de 3 mois, tandis que les communes décideront si les chats errants doivent également être inclus (sauf ceux vivant dans les fermes sans propriétaire). Le registre sera géré par l'Agence de la restructuration et de la modernisation de l'agriculture. Le coût sera d'environ 12 € par animal, à la charge du propriétaire, mais l'enregistrement des animaux déjà identifiés sera gratuit pendant trois ans. La loi entrera en vigueur dans deux ans, et le système devrait couvrir presque tous les chiens et une grande partie des chats en Pologne dans un délai de cinq ans.

### ➤ **Grippe aviaire (IAHP) : 112 foyers en 2026**

Au 28 avril, 112 foyers ont été confirmés, dont le dernier dans un élevage commercial de 5000 canards dans la région de Lubusz, à l'ouest du pays.

Face à une forte recrudescence de la grippe aviaire hautement pathogène (HPAI) dans plusieurs régions, le CVO a mobilisé une équipe spéciale chargée des enquêtes épidémiologiques afin de soutenir les services vétérinaires locaux. **Pour limiter l'épidémie, des mesures strictes ont été mises en place, dont l'abattage préventif massif de volailles dans certaines exploitations. Plus de 4 millions d'oiseaux ont déjà été éliminés dans 67 fermes en Mazovie, ainsi que plus de 340 000 en région de Warmie-Mazurie.**

Le transport des animaux morts est strictement encadré : il est effectué sous escorte policière, avec des véhicules désinfectés et sécurisés, et les carcasses sont immédiatement détruites dans des installations spécialisées sous contrôle vétérinaire. L'objectif de ces mesures est de stopper la propagation du virus et d'éviter une crise similaire à celle de 2021.

### ➤ **Maladie de Newcastle : 46 foyers en 2026**

Le dernier foyer identifié le 27 avril est dans un élevage commercial de 65 300 poulets dans la région de Silésie.

### ➤ **Peste porcine africaine : 1056 cas en faune sauvage en 2026**

Le dernier recensement date du 24 avril 2026.

En 2025, 18 foyers en élevage et 3421 cas en faune sauvage.

### ➤ **Fièvre catarrhale ovine : 8 foyers en 2026**

Les deux derniers cas ont été confirmés le 10 mars dans la région de Grande Pologne et en Varmie-Mazurie.

## **République tchèque :**

### ➤ **Maladie de Newcastle : extension de la vaccination**

L'Administration vétérinaire de l'État a étendu, dans le contexte de la détérioration de la situation infectieuse en Tchéquie et dans les pays voisins, **la vaccination obligatoire des volailles de basse-cour contre la maladie de Newcastle (NCD)**. Jusqu'à présent, la vaccination était obligatoire dans les fermes reproductrices de poulets domestiques et l'élevage de poules pondeuses de plus de 500 volailles. Désormais, la vaccination obligatoire chez les poules pondeuses s'étend à toutes les races enregistrées en vertu de la loi sur l'élevage (quel que soit le nombre d'animaux élevés), aux élevages de dindes d'engraissement ainsi qu'aux élevages enregistrés de faisans reproducteurs et d'engraissement.

### ➤ **44 laits infantiles retirés du marché tchèque pour risque de toxine dangereuse**

Les autorités vétérinaires tchèques ont interdit la vente de 44 laits infantiles provenant de 12 fabricants européens, dont Nestlé, Danone et Lactalis, après la détection d'une toxine dangereuse appelée céruléide. Cette mesure concerne environ 120 lots qui seront retournés aux fabricants. L'inspection a également trouvé du poison pour rats dans plusieurs bocaux de nutrition HiPP dans les magasins Tesco.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Ronan VENETZ, Chef du Service économique régional de Varsovie

Rédaction : François VIEL, Bozena BOCHENEK

Avec la participation des SE de la zone.

Abonnez-vous : [bozena.bochenek@dgtresor.gouv.fr](mailto:bozena.bochenek@dgtresor.gouv.fr)